

Anvers, 26 juillet 2023, 17h45 CET – Information réglementée

## **Résultat du dividende optionnel pour l'exercice 2022-2023: 50,8% des droits au dividende pour l'exercice 2022-2023 ont été distribués sous la forme de nouvelles actions ordinaires, résultant en une augmentation de capital de 25,2 millions d'euros.**

**Gimv annonce aujourd'hui que 50,8% des droits au dividende pour l'exercice 2022-2023 ont été remis en échange de l'émission de 658.576 nouvelles actions ordinaires, pour un montant total de 25,2 millions d'euros.**

Le 28 juin 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire de Gimv a décidé de distribuer un dividende brut de 2,60 euros par action (1,82 euro net) pour l'exercice 2022-2023. Il a, en outre, été proposé aux actionnaires de Gimv de choisir, pour le versement du dividende, entre la souscription de nouvelles actions ordinaires, correspondant à un apport de 21 droits au dividende pour l'exercice 2022-2023 (38,22 euros) pour une nouvelle action, ou un versement en espèces, ou une combinaison des deux modes de paiement. Les nouvelles actions seront du même type que les actions existantes (sans aucun droit au précompte mobilier réduit) et seront comptabilisées dans les résultats de Gimv à partir du 1er avril 2023. Les actionnaires de Gimv ont été invités à communiquer leur choix entre le 5 et le 25 juillet 2023.

Au total, 13.830.096 droits au dividende pour l'exercice 2022-2023 ont été remis en souscription, donnant lieu à l'émission de 658.576 nouvelles actions, pour un montant total de 25,2 millions d'euros. Ces nouvelles actions seront admises à la cote d'Euronext Bruxelles le 28 juillet 2023. Le solde du dividende sera réglé en espèces le 28 juillet 2023, pour un montant brut total de 45,6 millions d'euros.

La valeur des fonds propres de Gimv (part du groupe) s'élèvera à 1.266,8 millions d'euros<sup>1</sup> après l'augmentation de capital et sera représentée par 27.881.273 actions ordinaires. Chacune de ces actions est assortie d'un droit de vote à l'Assemblée Générale. Dans le cadre de la réglementation en matière de transparence, le nombre total d'actions susmentionné représente désormais le dénominateur à des fins de notifications. L'actionnaire de référence de Gimv, VPM, ayant pris part au dividende optionnel à hauteur de 63% de sa participation, possède maintenant 7.753.778 actions, soit 27,81% du capital. Par conséquent, le flottant de Gimv s'élève à 72,19%.

Cette augmentation de capital permet d'accroître les fonds propres de Gimv de 25,2 millions d'euros par rapport à une situation où le dividende aurait été exclusivement payé en espèces. Ces fonds seront utilisés par Gimv pour financer la croissance de la société et continuer la création de valeur dans le portefeuille.

---

<sup>1</sup> La valeur des fonds propres de Gimv (part du groupe), publiés le 31 mars 2023, hors dividende pour l'exercice 2022-2023 et à laquelle s'ajoute le montant de l'augmentation de capital.

## Agenda financier

- Paiement du dividende relatif à l'exercice 2022-2023 28 juillet 2023
  - Emission des nouvelles actions sur Euronext Bruxelles 28 juillet 2023
  - Publication des résultats 1S 2023/2024 (période 01/04/2023-30/09/2023) 23 novembre 2023
- 

## À PROPOS DE GIMV

Gimv est une société d'investissement européenne cotée sur Euronext Bruxelles active depuis plus de 40 ans dans le capital-investissement. L'entreprise gère actuellement 1,5 milliards d'euros d'actifs. Son portefeuille comprend une soixantaine de participations qui réalisent ensemble un chiffre d'affaires de plus de 3,7 milliards d'euros et emploient plus de 20 000 personnes.

Dans le cadre de plateformes d'investissement bien précises, Gimv détecte les sociétés dynamiques et innovantes qui présentent un solide potentiel de croissance et les aide à devenir des leaders sur leurs marchés respectifs. Les cinq plateformes d'investissement sont : Consumer, Healthcare, Life Sciences, Smart Industries et Sustainable Cities. Chacune d'elles travaille avec une équipe spécialisée et expérimentée, couvrant l'ensemble des marchés domestiques de Gimv (Benelux, France et DACH). En outre, elles peuvent s'appuyer sur un important réseau international d'experts.

[www.gimv.com](http://www.gimv.com)

---

Pour plus d'information, vous pouvez contacter:

**Kristof Vande Capelle**, CFO

T +32 3 290 22 17 – [kristof.vandecapelle@gimv.com](mailto:kristof.vandecapelle@gimv.com)